

DPE5 - DSDEN 31 – VERSION 15/01/2026
Codification AGAPE : ACS-ITIN

FICHE DE POSTE

Coordonnateur du pôle EFIV 31

1. Cadre

Placé sous l'autorité de l'Inspectrice d'académie -Directrice académique des services de l'éducation nationale, l'enseignant affecté sur ce poste exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN de la circonscription dont il est le collaborateur (note de service n°96.107 publiée au BO n° 18 du 2 mai 1996).

Son action s'inscrit dans le cadre des programmes et priorités nationales, du programme de travail académique, départemental et des axes de l'action conduite par l'Inspecteur de l'éducation nationale.

L'enseignant est affecté à plein temps auprès des écoles auxquelles il est rattaché administrativement.

NB : L'exercice à temps partiel est difficilement compatible avec ce type de poste.

2. Missions et activités

- Contribuer à l'inclusion scolaire ; sécuriser le parcours scolaire ; améliorer la fréquentation scolaire en cycle 1, 2 et 3.
 - Aide et accompagnement des familles et de équipes pédagogiques vers l'entrée au collège et les problématiques de pré orientation et d'orientation en fin de cycle 3.
 - Accompagner les familles et établir avec elles un dialogue suivi
- Apporter des propositions pédagogiques et des connaissances techniques lors de temps de concertation avec les équipes pédagogiques ou de groupes d'enseignants en formation.
- Etre personne ressource dans le groupe scolaire (conseiller l'équipe pour l'inclusion scolaire, proposer des outils)
- Concourir à la mise en œuvre des objectifs définis en matière de scolarisation dans le cadre du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage en Haute Garonne.
 - Participer et contribuer à la mise en œuvre du projet du Grand Ramier avec les partenaires de la ville de Toulouse.
 - Coordination du Busing.
- Coordonner le groupe des enseignantes itinérantes EFIV/DPR et favoriser la mise en place d'outils communs (Cinq enseignants).
- Participer aux réunions du groupe départemental et présenter un bilan périodique d'activités à l'IEN en charge de la mission EFIV et à l'IEN de circonscription. Un rapport d'activités annuel servira de base à l'évaluation bilan de l'action de l'enseignant animateur soutien EFIV au cours d'un entretien en fin d'année.

L'enseignant s'inscrira dans une démarche de formation professionnelle et prendra part aux actions coordonnées par l'Inspecteur de l'Éducation nationale chargé de la mission « enfants du voyage » en liaison avec le CASNAV (Centre Académique pour la Scolarisation Nouveaux Arrivants et des Voyageurs).

3. Compétences et aptitudes attendues

- Capacité à coordonner et piloter une équipe d'enseignants
- Connaissance des enjeux et du cadre de l'Ecole Inclusive.
- Capacités à travailler en équipe avec une approche réflexive dans le domaine pédagogique et éducatif.
- Connaissance des problématiques d'apprentissage propres à ce public.
- Capacités relationnelles et de négociation tant en direction des adultes que des familles.
- Connaissances et intérêt particulier pour la problématique liée à l'accueil des enfants issus des familles itinérantes et de voyageurs.
- Bonne maîtrise de l'environnement numérique.

4. Conditions d'exercice

Il devra contribuer à l'accueil et à la scolarisation des enfants du voyage en liaison avec les équipes pédagogiques des écoles recevant ces enfants, dans le cadre d'un territoire défini en fonction des besoins recensés (aujourd'hui le grand Toulouse).

La charge de travail dépasse le simple cadre des heures scolaires. Les horaires sont arrêtés sur la base du taux réglementaire de 1607 heures/an (décret 2000-815 du 25/08/2000).

A la fin de chaque année scolaire, un rapport d'activité, articulé autour des différents champs de sa lettre de mission sera rédigé et adressé au supérieur hiérarchique.

5. Spécificité

Horaires :

Une réelle souplesse dans l'aménagement des horaires est requise.

Profil du poste :

- CAPPEI souhaitable.
- Intérêt pour l'accueil des élèves itinérants ou semi-sédentaires.

6. Affectation - situation administrative

Nomination à titre définitif au mouvement principal.